



RCS : NANCY

Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00933

Numéro SIREN : 479 792 814

Nom ou dénomination : A PLUS COURTAGE

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2013 sous le numéro de dépôt 1113

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

CITE JUDICIAIRE - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET JEAN MARC DURUPT

2 route de Mirecourt
Zone le Reveilleux
54500 Vandoeuve-les-Nancy

V/REF :

N/REF : 2004 B 933 / 2013-A-1113

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE NANCY certifie qu'il a reçu le 05/03/2013, les actes suivants :

Rapport du commissaire aux comptes relatif à la transformation en date du 04/03/2013
- Changement de forme juridique - de la SARL en SAS

Concernant la société

A PLUS COURTAGE
Société à responsabilité limitée
15 rue du Faubourg
54740 Xirocourt

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-1113 le 05/03/2013

R.C.S. NANCY 479 792 814 (2004 B 933)

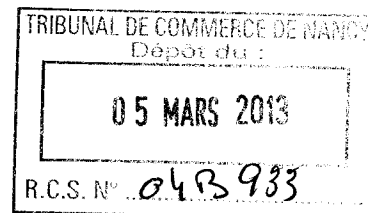
Fait à NANCY le 05/03/2013,

LE GREFFIER ASSOCIE





Jean-Marc DURUPT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes



A PLUS COURTAGE
SARL au capital de 7 500 €
15, rue du Faubourg
54740 XIROCOURT
RCS NANCY 479 792 814

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS
LE 30 MARS 2013

JEAN-MARC DURUPT

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables Région Lorraine
2 route de Mirecourt « Zone le Réveilleux » 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY
Tél. 03 83 54 17 76 - Fax 03 83 54 17 98 - jmd54@wanadoo.fr
SIRET 405 233 149 00047 - APE 6920Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ A PLUS COURTAGE EN SOCIÉTÉ
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
LE 30 MARS 2013**

Mesdames, Messieurs les associés,

En exécution de la mission de Commissaire à la transformation qui m'a été confiée, en application de l'article L. 223-43 du Code de commerce, par décision de l'Assemblée de votre société, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnels applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés, à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social et à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date du rapport.

La synthèse de mon analyse sur la situation de la société est la suivante :

- le capital social s'élève au 31 mars 2012 à 7 500 euros ;
- les capitaux propres de votre société au 31 mars 2012 s'élèvent à 301 591 euros ;
- sur la période intercalaire, vous avez distribué un montant de dividendes s'élevant à 290 000 €, ramenant les capitaux propres à un montant de 11 591 euros.

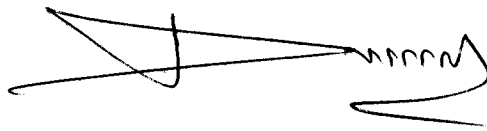
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social. Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, au regard de la continuité d'exploitation.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai relevé aucun avantage particulier dans les documents juridiques qui m'ont été transmis.

Fait à Vandoeuvre-les-Nancy, le 04 mars 2013

Jean-Marc DURUPT
Commissaire à la transformation
Membre de la Compagnie Régionale
de Nancy

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a series of loops and a final flourish.